

Réf: Dossier N° : 53114

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « CLOCHE IMMO SARL » en abrégé «CI »****Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON PORT BOUET II, 21 BP 2961
ABJ 21**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CLOCHE IMMO SARL » en abrégé «CI ».

Objet: Bâtiment et Travaux Publics (B T P) ;Gestion immobilière ;Achat-Vente-Location- Syndic de copropriété; Rénovation et réhabilitation de biens meubles et immeubles ;Décoration intérieure et entretien de bâtiment ; Voiries et Réseaux Divers (V R D) ;Génie Civil TELECOM ; Aménagement Foncier et Lotissement ;Achat et vente de matériaux de construction et diverses prestations de services.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON PORT BOUET II, 21 BP 2961 ABJ 21**GERANT: Monsieur BAKRA DJIEHOUE GERMAIN CONSTANT .****RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20720 du 14/08/2018 au Tribunal du****Commerce d'Abidjan.****Durée: 99 ans****Dépôt au greffe: n°19401 du 14/08/2018**

Pour Avis

Le CEPICI

